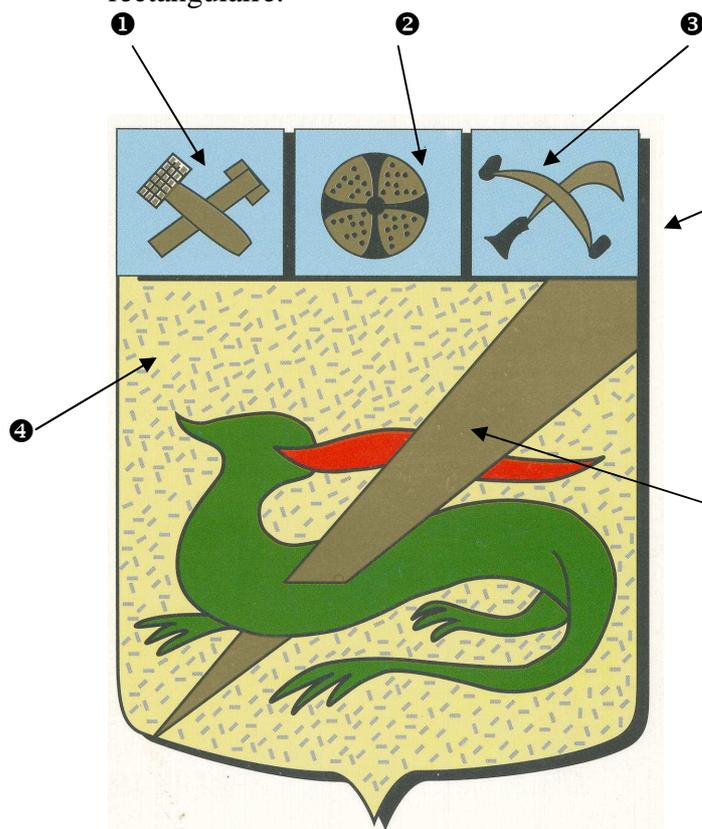


A PROPOS DU BLASON COMMUNAL

Avant 1992, la commune ne possédait pas de blason. Sur notre sol, pas de famille disposant de ses propres armoiries pour inspirer nos couleurs. Il a fallu créer de toutes pièces. Qu'est-ce qui a guidé ceux qui ont choisi les thèmes qui illustrent notre blason ? Que représentent les différentes pièces dessinées par Daniel Renolleau et Henri-Pierre Troussicot ? Ce sont des questions souvent posées particulièrement par ceux qui s'installent à St Georges et auxquelles nous avons essayé de répondre.

* La forme du blason :

C'est la forme des blasons du 19^{ème} siècle (est-ce le hasard ?). L'héraldique (la science des blasons) nous apprend également que sa forme est dite "à chef", à cause de cette partie supérieure rectangulaire.



* Les thèmes représentés sur le blason :

Le thème du St patron s'est imposé à la municipalité de l'époque. Pour le compléter, on choisit de faire figurer les métiers traditionnels de la commune.

* St Georges transperçant le dragon :

- De St Georges, nous savons qu'il vécut et aurait été martyrisé au IV^{ème} siècle de notre ère. Les documents qui le concernent sont incertains.

Cependant, son culte se répandit largement en orient et en occident. Il est notamment patron de l'Angleterre. On le représente terrassant le dragon. C'est le cas ici où la lame de son épée transperce l'animal symbole du mal.

* Les quatre métiers représentés :

- ① : Le tailleur de pierre symbolisé par sa massette et sa boucharde.
- ② : Le meunier (largement présent aux Moulières) symbolisé par la meule de son moulin.
- ③ : Le vannier symbolisé par deux de ses outils : la serpe et le "coutia paroure", couteau servant à déligner les clisses de chataîgners
- ④ : L'agriculture avec les grains volant comme au moment des battages.

Pour terminer, signalons deux initiatives de 2001 concernant le blason communal:

- Le conseil municipal a délibéré pour adopter à titre officiel le blason communal. Il peut donc être utilisé par les associations de la commune pour marquer leur identité.
- Jean-Claude Artaud (artiste de La Mothe Achard) vient de réaliser une version sculptée d'un mètre carré du blason communal. Cette sculpture est installée dans la salle du conseil municipal de la mairie.